



Achat moto neuve avec un professionnel.

Par Moto06

Bonjour, j'ai acheté une moto neuve de 2022 chez un revendeur de la marque Gxxxxxs le 31 Mai 2022. Suite à l'achat j'ai eu des problèmes avec la boîte de vitesse. Je ramène la moto une première fois puis une deuxième car le problème n'a pas été résolu. Suite à une inspection plus profonde il s'aperçoivent qu'il y a un défaut avec une pièce.

A ce jour je n'ai toujours pas récupéré la moto. J'ai envoyé un mail au concessionnaire Gxxxxxs expliquant que ce n'était pas normal d'attendre autant de temps, que si je veux revendre cette moto pour acheter le modèle 2023 je vais perdre de l'argent dessus sans pour autant avoir pu rouler avec.

Pour finir je demande un geste commercial au concessionnaire, il me répond que mon principal interlocuteur est son revendeur. Vu le temps d'attente et l'entrain qu'il a mis pour s'intéresser à ma moto je doute qu'il fera quelque chose. Je souhaite donc une éventuelle remboursement ou du moins une solution, pour au minimum avoir un geste commercial en conséquence. Cordialement.

Par chaber

bonjour

la garantie légale de conformité de 2 ans est opposable au vendeur professionnel qui figure sur la facture d'achat